

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LE CARÈME.—LE TEMPS DE LA COMMUNION PASCALE.—RÈGLES POUR L'OBSERVATION DU CARÈME.—CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE; nominations ecclésiastiques dans le diocèse de Montréal; procès de béatification et de canonisation de Marie Marguerite Dufrost de Lajemmerais veuve d'Youville; Procès de béatification et de canonisation de la vénérable Marguerite Bourgeoys; salut à N.-Dame de Pitié; ré-



SOMMAIRE

sumé des conférences ecclésiastiques (1881); profession et prise d'habit à la Présentation de St-Hyacinthe.—CONFÉRENCES DE NAZARETH SUR LE SYLLABUS, par M. l'abbé Lévêque, P. S. S.—L'INSTITUT DES SŒURS DU PRÉCIEUX SANG, par M. le V.-G. J. A. Gravel.—ALLOCATION DE SON ÉM. LE CARDINAL SIMÉONI AUX missionnaires du Sacré-Cœur.—UN MARDI GRAS BIEN EMPLOYÉ.—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
Une piastre par an payée d'avance,

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux: Nos, 6, 8 et 10 rue Saint-Vincent
MONTREAL.

PRIERES DES QUARANTE HEURES

Dimanche,	24 Février	— Notre-Dame.
Mardi,	26	“ — Sainte-Croix (sœurs Grises).
Jeudi,	28	“ — Saint-Joseph de Soulanges.
Samedi,	1er Mars	— Sacré-Cœur (rue Ontario).

FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE, 24 Février — Quinquagésime 2e classe,
Semi-double, ornements violets.

Lundi, 25 — Saint Mathias Ap., double, 2e classe, ornements rouges.

Mardi, 26 — De la Férie, ornements violets.

Mercredi, 27 — Les Cendres, ornements violets.

Jeudi, 28 — De la Férie, ornements violets.

Vendredi, 29 — De la Couronne d'Epines, doub. maj., orn. rouges.

Samedi, 1er Mars, — De la Férie, ornements violets.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — Mercredi, 27. A 9 h. a. m., bénédiction des Cendres ; sermon.

Tous les soirs pendant le carême à la prière il sera fait une instruction. Cette instruction sera remplacée les vendredis par le chemin de la croix.

Les exercices du mois de Saint-Joseph se feront à la prière.

Le Jésus. — Dimanche 24, lundi 25, mardi 26 ; le très saint Sacrement sera exposé toute la journée dans cette église.

LE CARÈME.

Le carême est un jeûne de quarante jours, ordonné par l'Eglise avant la fête de Pâques, en imitation du jeûne du Sauveur. Les plus célèbres pères de l'Eglise estiment que l'observation de ce jeûne est de tradition apostolique. Plusieurs en ont attribué l'institution au pape saint Télesphore qui vivait alors que l'on voyait encore plusieurs disciples des apôtres sur la terre. Ce fut vers le milieu du troisième siècle que l'on s'accorda partout à placer le carême immédiatement avant Pâques, pour servir de préparation à cette grande fête.

Aujourd'hui l'Eglise, pleine d'indulgence pour notre délicatesse, a rendu pour ses enfants le jeûne bien plus facile qu'autrefois. Il y a deux cents ans, on n'aurait pas trouvé dans une ville dix familles ne faisant pas *maigre* depuis le mercredi des cendres jusqu'à Pâques. Si, pour les malades les bouchers vendaient quelques livres de viande, on ne la voyait pas et c'était nuitamment que cette viande était portée à domicile.

Les chrétiens d'autrefois ne faisaient qu'un seul repas par jour, et ce repas, d'où l'on retranchait toutes les choses succulentes, n'avait lieu qu'après l'heure de vêpres, c'est-à-dire, vers le soir.

Sous Louis XII et François 1er cet usage était changé, car l'évêque de Paris permit que ce repas se fît à midi.

« Ce dérèglement de l'heure du repas, dit l'auteur des Fêtes de l'Eglise, en produisit un autre touchant l'unité de la réfection du jour ; on commença à s'en dispenser par la permission que l'on se donna de boire vers le soir, à cause de la soif que cause le jeûne.

« Cette coutume de boire à l'approche de la nuit s'introduisit au huitième siècle dans l'ordre de Saint-Benoît. Vers la fin du onzième siècle, les religieux, craignant qu'il ne fût nuisible à la santé de boire sans manger, crurent devoir ajouter un petit morceau de pain à ce qu'il avaient à boire le soir ; mais comme ils ne voulaient pas que cela leur fit perdre du temps, ils firent leur lecture du soir dans le réfectoire au lieu de la salle du chapitre, et ils appelèrent cela aller à la *collation*, du nom latin de la conférence des saints pères.»

De là vient le nom de *collation* donné au léger repas qui se fait le soir.

Autrefois rien de plus frappant dans un pays catholique que l'avènement du CARÈME après la suite des joyeux fêtes de NOËL, du PREMIER DE L'AN, des ROIS et de la CHANDELEUR. La société, le mercredi des Cendres, prenait subitement un tout autre aspect ce n'était plus le même bruit dans les villes, la même physionomie dans les foules : dans les rues plus de saltimbanques ni de jongleurs ; mais des confréries de pénitents et de pèlerins. Le soir, aux carrefours, plus de gaies chansons, plus de danses ; mais de pieux can-

tiques devant les statues de la Vierge ou du Saint du quartier... Dans les maisons, plus de festins ; mais des repas qui rappelaient, par leur frugalité, les *agapes* des premiers fidèles.

Le *mercredi des Cendres* ouvre la sainte quarantaine et voici commencés les jours de jeûne et de prières, de retraite et de mortification ; la religion offre de tous côtés des secours et des lumières, du repos et des consolations. Voyez toutes les églises, leurs portes sont ouvertes ; regardez tous les autels, les cierges y brûlent avec l'encens : écoutez sous les vieilles voûtes, ce sont les prêtres qui invitent au repentir et qui annoncent le pardon.

Le *mercredi des Cendres* a beaucoup perdu de son ancienne austerité. Autrefois on mettait, en ce jour, en pénitence publique les pécheurs qui devaient être reçus à la communion des fidèles pour Pâques ; les prêtres écoutaient d'abord leur confession, ils les couvraient ensuite d'un cilice ou d'un sac, leur mettaient de la cendre sur la tête, les aspergeaient d'eau bénite, récitaient sur eux les sept psaumes de la pénitence, avec tout le clergé.

Au retour de la procession on les faisait marcher pieds nus, puis on les chassait de l'église avec le bâton de la croix et on ne les y recevait plus que le *Jeudi Saint*.

Pendant qu'on les menait à la porte du temple, les prêtres chantaient les paroles que Dieu avait prononcées contre Adam et Eve en les exilant du Paradis terrestre.

On fermait la porte sur eux, et on commençait la messe des fidèles.

LE TEMPS DE LA COMMUNION PASCALE

Le temps de la communion pascale s'étend, dans ce diocèse, du *mercredi des Cendres* au dimanche de la *Quasimodo*.

L'ouverture en est annoncée par la sonnerie solennelle des cloches, la veille du *mercredi des Cendres*, le soir après l'*Angelus*, et la clôture en est annoncée le dimanche même de la *Quasimodo*. Cette sonnerie peut durer un quart d'heure, en y comprenant l'*Angelus*

RÈGLES POUR L'OBSERVATION DU CAREME

Par un indult du 7 juillet 1844, N. S. P. le Pape Grégoire XVI a jugé à propos de régler pour ce diocèse, concernant l'abstinence et l'usage de la viande pendant le carême.

Suivant la teneur de cet indult, on doit, pendant ce saint temps, faire maigre : 10. le *mercredi des Cendres* et les trois jours sui-

vants ; 20. tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq première semaines ; 30. le dimanche des Rameaux et les six autres jours de la Semaine sainte. Le même indult permet l'usage de la viande tous les autres dimanches du carême, ainsi que les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines ; mais, dans ces derniers jours on ne peut faire qu'un seul repas en gras, et il est défendu de faire usage du poisson à ce repas.

En vertu du même indult, il est aussi permis, les jours d'abstinence : 10. de faire frire du poisson ou des œufs avec de la graisse, ou même avec du lard, pourvu que l'on ne mange pas le lard ; 20. de faire bouillir du lard dans la soupe ou d'y mettre de la graisse ou du saindoux : 30. faire bouillir de la pâte dans la graisse ou de faire entrer cette graisse dans la confection de la pâtisserie.

On peut aussi : 10. le matin des jours de jeûne, prendre quelques bouchées de pain et un peu de thé, de café ou de chocolat, ou de quelque autre breuvage ; 20. tous les soirs de jours de jeûne où il est permis de faire un repas gras, on peut manger la soupe même grasse qui sera restée du dîner, cette permission s'étend à toutes sortes de personnes.

Enfin, ceux qui, à raison de leur âge ou de leurs travaux sont exempts du jeûne, peuvent, aux jours de jeûne où le gras est permis, manger gras à tous les repas.

Non seulement pendant le carême, mais tous les jours maigres de l'année, il est permis de se servir, dans la préparation des aliments maigres, du gras de lard, de bœuf, de mouton, de poulet et autres volailles.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Jeudi, 28 février, est l'anniversaire du jour de naissance de Mgr Charles-Edouard Fabre, évêque de Montréal.

Que Sa Grandeur daigne agréer, en ce jour, nos hommages et nos vœux les plus sincères.

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal ont été nommés :

M. Beaudoin, vicaire à Saint-Martin ; M. Desnoyers, vicaire à Sainte-Elisabeth ; M. N. Gravel, vicaire à Saint-Jean-Baptiste ; M. C. Dugas, vicaire au Sacré-Cœur.

Le 15 février, vendredi dernier, a été ouvert le procès de béatification et canonisation de la servante de Dieu, Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville, fondatrice de l'Institut des Sœurs de Charité (sœurs Grises) de Montréal.

Mgr E. G. Fabre, juge ordinaire ; M. le vicaire général L. D. A. Maréchal, juge adjoint ; M. l'abbé Zotique Racicot, promoteur

fiscal ; M. l'abbé L. O. Harel, notaire adjoint. ; M. l'abbé T. Harel, notaire actuel ; M. l'abbé A. LeVallois, curateur.

Le postulateur de la cause est M. l'abbé M. C. Bonnissant, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice. Le procès qui vient de s'ouvrir est le procès dit informatif : *Coram Ordinario*.

Les séances ont lieu à l'évêché de Montréal, dans la chapelle du chapitre.

Le procès de béatification et canonisation de la vénérable servante de Dieu, Marguerite Bourgeoys, fondatrice des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, se poursuit avec activité sous la présidence de Mgr l'évêque de Montréal et des juges délégués dans cette cause.

Les dames de l'OEuvre des Tabernacles étaient réunies en grand nombre, mardi dernier, dans l'église de Notre-Dame de Pitié, pour assister au salut, à l'occasion de la fête de l'œuvre.

Sa Grandeur Mgr de Montréal présidait la cérémonie.

Après une touchante allocution du R. P. Turgeon, recteur du Collège Sainte-Marie, a eu lieu le salut solennel donné par Sa Grandeur, assistée de M. J. E. Dugas, curé de Chestrey, et de M. J. Levêque, curé du Sacré-Cœur.

Le chœur, formé par les demoiselles de Notre-Dame de la Victoire, a chanté plusieurs motets, sous la direction de Mlle La-belle.

M. le vicaire général d'un diocèse voisin a bien voulu nous adresser les lignes suivantes :

“ Je profite de l'occasion pour offrir à vous-même, ainsi qu'au rédacteur du journal, mes souhaits les plus sincères de bonne année. Si la *Semaine religieuse* continue sa carrière religieuse, ce journal est destiné à rendre les services les plus importants à la religion. Que Dieu bénisse tous ceux qui sont employés dans cette œuvre patriotique et religieuse.”

Mercredi dernier a eu lieu, au Sault-au Récollet, la bénédiction d'un superbe autel en marbre blanc.

Mgr de Montréal a fait la bénédiction.

Les prières des Quarante Heures commenceront demain, dimanche, à l'église Notre-Dame, pour se terminer mercredi.

Le samedi suivant aura lieu, dans la même église, l'ouverture de la neuvaine de saint François-Xavier.

La *Semaine religieuse* publiera, dans son numéro de samedi, 1er mars, les prières de la neuvaine.

LE RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES POUR L'ANNÉE 1881 vient de paraître.

Dans ce résumé sont traitées les questions suivantes : 10. Histoire Pharisien, etc., etc. ; 20. Théologie morale : cas réservés ; 30. Liturgie : des octaves ; 40. Théologie dogmatique : de l'Incarnation ; 5. Droit canonique : des vœux ; 60. Ministère pastoral : des missions.

Le volume est en vente à l'évêché.

Nous venons de recevoir une nouvelle revue portant le titre de *Petite revue du Tiers-Ordre*, publiée à Montréal.

Cette publication mensuelle a été fondée par la Fraternité de Montréal pour unir les Fraternités qui n'ont eu jusqu'ici entre elles aucune relation extérieure. "Chacune vit de sa vie propre, elle ignore les progrès de ses sœurs, ses bonnes œuvres, ses exemples de charité et de dévouement, autant de choses qui devraient servir à l'édification commune, à stimuler la piété et le zèle des tertiaires."

La revue a un second objet : "c'est de défendre les intérêts du cœur de Jésus ; ce qui signifie : étendre le règne du Christ, faire triompher sa doctrine contre l'esprit anti-chrétien du siècle."

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à cette nouvelle feuille, et nous sommes heureux d'avoir auprès de nous une publication vouée comme la nôtre à "assurer la victoire du bien sur le mal." On ne saurait être trop nombreux pour poursuivre ce noble but.

On écrit de Saint Hyacinthe que le mardi, 12 courant, il y a eu profession et prise d'habit au couvent de la Présentation de cette ville.

Cette cérémonie a été présidée par Sa Grandeur Mgr de Saint-Hyacinthe, assistée de M. l'aumônier de la communauté et de M. P. Decelles.

La neuvaine de saint François-Xavier, qui s'est terminée le dimanche 17 février, à Notre-Dame de Lévis, a été suivie par une assistance très nombreuse.

M. le curé a annoncé qu'il y avait eu 4,730 communions, ou 130 de plus que pendant l'année dernière.

M. Gravel vient d'être nommé curé de Sainte-Anne des Monts, diocèse de Rimouski.

Sa Grandeur Mgr A. A. Taché, archevêque de Saint-Boniface, accompagné des RR. PP. Soulier, visiteur ; J. E. Antoine, provincial, et A. Lacombe, V.-G., a conféré le 10 février, à l'Assomption, l'ordre sacré de la prêtrise à un enfant de la paroisse, le R. P. Magnan, O.M.I. Ce nouvel apôtre se dévoue aux missions sauvages et part immédiatement pour le Nord-Ouest.

CONFÉRENCES DE NAZARETH SUR LE SYLLABUS.

RAPPORTS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT.

Distinction des deux pouvoirs.

I.

CARACTÈRES PAR LESQUELS SE DISTINGUENT LES DEUX POUVOIRS RELIGIEUX ET CIVIL AU SEIN DU CHRISTIANISME.

Jésus-Christ avait incontestablement le pouvoir de changer radicalement la nature de l'Etat civil, et même de la faire disparaître complètement, pour faire place à son Eglise. Il n'en a pas été ainsi. L'Etat garde, au sein du christianisme, tous les droits qu'il tenait de l'auteur de la nature.

Comme c'est ce même auteur de la nature, maître souverain de la terre et du ciel, qui s'est fait rédempteur et a établi l'Eglise, nous devons conclure que l'Eglise a, au moins autant que l'Etat, le droit d'exister et de remplir la mission qui lui a été confiée.

Il est vrai que ces deux pouvoirs ont les mêmes sujets, car il est absurde de ne donner à l'Eglise que la direction des consciences et à l'Etat celle du corps, comme si l'homme était un être divisible à volonté. L'Etat serait évidemment impuissant à diriger les actes extérieurs de ses sujets, s'il était sans action sur les consciences et par le fait que l'Eglise peut obliger les consciences, elle atteint par là même tous les actes qui en relèvent.

Mais si les deux pouvoirs religieux et civil ont les mêmes sujets, Jésus-Christ leur a donné à chacun une personnalité si nettement caractérisée, qu'il est impossible de les confondre.

C'est alors que le Conférencier, faisant appel aux souvenirs de ses auditeurs, leur rappela sommairement ce qu'il a précédemment établi sur les différences radicales qui existent entre l'Eglise et l'Etat, sous les divers rapports de leur origine, de leur constitution, de la nature de leurs pouvoirs, de leurs conditions d'existence dans le temps et l'espace, surtout de leur fin et des moyens dont ils disposent pour l'atteindre.

Puis il a conclu, en s'appuyant sur sa précédente conférence, qu'en agissant de la sorte, Jésus-Christ a répondu aux plus légitimes exigences de l'humanité, qu'il s'est montré l'auteur et le conservateur de l'ordre social, qu'il a donné aux hommes et aux peuples les plus sûres garanties de liberté et le moyen le plus efficace d'arriver au bonheur dans ce monde et dans l'autre.

Ces deux pouvoirs, a-t-il dit, sont comme les bras de la bonté divine, entre lesquels elle porte l'humanité à travers le temps jusqu'au seuil de l'Eternité.

II.

LE POUVOIR RELIGIEUX CONSTITUÉ PAR JÉSUS-CHRIST DANS SON EGLISE,
LOIN D'AFFAIBLIR LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS CIVILS, EST POUR
LUI UN ÉLÉMENT DE FORCE ET DE PROSPÉRITÉ.

Lorsque l'Eglise s'établit au sein d'une nation, elle respecte les enseignements et les exemples que lui a laissés son divin fondateur, elle ne change rien dans l'ordre social ; mais il faut avouer que les gouvernements ne tiennent pas toujours à son égard une semblable conduite.

10. Que l'empire romain, qui ne connaissait ni le principe, ni le but, ni les dispositions, ni les aspirations de l'Eglise, n'ait vu paraître ce pouvoir nouveau qu'avec défiance et se soit déclaré contre lui, ce n'est pas ce qui doit nous étonner ; mais que nos gouvernements modernes l'imitent, c'est une conduite qu'aucune circonstance ne peut expliquer, mais que tout aggrave et rend inexplicable.

C'est un crime contre Dieu, puisqu'ils savent qu'il est le fondateur de l'Eglise.

C'est un crime contre la raison et le bon sens, car vingt siècles d'expérience leur disent l'inutilité de leurs attaques.

C'est un crime contre la liberté, qu'ils veulent priver de son soutien et de son défenseur.

C'est un crime contre l'humanité, qu'ils veulent détourner de ses fins surnaturelles, pour l'attacher uniquement à la terre.

C'est un crime contre leur propre autorité, que l'Eglise consacre et protège.

20. Vous avez entendu dire que le fait d'appartenir à une société dont les membres sont répandus par tout l'univers, et dont le chef demeure en pays étranger, doit affaiblir l'amour de la patrie dans le cœur des catholiques ; c'est-à-dire qu'on accuse l'Eglise d'affaiblir le patriotisme national.

C'est une calomnie.

Est-ce que Jésus-Christ, notre divin maître, n'aimait pas sa patrie, lui qui pleurait sur les malheurs futurs de Jérusalem et qui mourant sur la croix, comme le dit saint Jean, avait encore un regard de prédilection pour ses ingrats concitoyens : *Pro sua gente* ?

Quand les empereurs romains se sont-ils plaints que les soldats chrétiens manquaient de dévouement sur les champs de bataille ?

Est-ce que les zouaves français, qui avaient défendu le Saint-Siège à Rome, montraient moins de courage en face de l'ennemi que les soldats qui faisaient profession d'incrédulité et d'impiété ?

Il est vrai que nous regardons tous les catholiques comme nos frères dans la foi, mais nous savons distinguer nos intérêts temporels des leurs, et sous ce rapport les catholiques sont moins à craindre que les membres de l'Internationale. Puis le pape n'est pas un prince étranger ; il en est de lui comme de la foi : nous ne

disons pas la foi italienne, la foi française, mais la foi *catholique* ; de même le pape n'est ni Français, ni Anglais, ni Italien, c'est un homme *universel*, et c'est pour cela que tous l'appelle le Saint-Père.

Mais nous n'avons qu'à nous consulter nous-même, si loin de Rome, pour constater qu'on peut être catholique et aimer sa patrie.

30. On a osé dire encore que l'Eglise cherche à s'emparer de la direction temporelle des peuples, qu'elle diminue l'influence des gouvernements civils et entrave leur action.

Chargée de donner aux hommes le royaume du ciel, l'Eglise n'a jamais été tenté d'enlever aux princes de ce monde leur fragile royauté. On peut dire d'elle ce qu'elle-même dit, de Jésus-Christ :

*Crudelis Herodes Deum
Regem venire, quid times ?
Non eripit mortalia
Qui regna dat caelestia.*

Sans doute que l'Eglise s'opposera à un pouvoir civil qui commet l'injustice ; mais, en cela, elle lui rend encore le plus grand des services en le protégeant contre les excès par lesquels il se ruinerait lui-même.

Dans tous les autres cas, elle ennoblit les gouvernements par la justice et la vertu qu'elle leur enseigne, elle les fortifie en rappelant sans cesse aux sujets le respect et l'obéissance qu'ils leur doivent. En sorte que les gouvernements les plus forts, les plus stables, les plus respectés, sont ceux qui accordent à l'Eglise le plus de liberté.

C'est la conduite contraire qui affaiblit les gouvernements. C'est depuis qu'ils ont donné à leurs sujets le scandale de leurs attaques contre l'Eglise, que leur autorité est exposée à tant d'agressions et de violences. Ce sont les gouvernements qui ont fait la révolution par leur éloignement de l'Eglise,

Non, le pouvoir spirituel n'est pas l'ennemi du pouvoir civil, il en est le frère, l'ami, le soutien et le défenseur.

L'Eglise ne travaillera jamais à la ruine du pouvoir civil, et quand bien même celui-ci voudrait anéantir l'Eglise, nous savons qu'il ne réussira jamais. Les deux pouvoirs subsisteront donc toujours.

Mais que les nations le sachent : il en est d'elle comme des individus. Quand un homme reçoit le baptême, Dieu lui fait la plus grande de toutes les faveurs ; mais si cet homme viole les engagements qu'il a pris, il se prépare dans l'éternité des malheurs mille fois plus épouvantables que ceux des païens. De même les nations qui ont reçu de Dieu la grâce de prendre place au sein de l'Eglise, ont été par la même appelées à s'élever jusqu'au plus haut degré de civilisation ; mais du moment qu'elles veulent repousser l'Eglise, elles signent leur propre arrêt de mort, et, avant de disparaître de la surface de la terre, elles devront passer par des phases de souffrance, de corruption et de barbarie, que n'ont point connues les peuples infidèles de l'antiquité.

L'INSTITUT DES SŒURS DU PRÉCIEUX SANG DE SAINT-HYACINTHE.

Le 14 septembre 1861 (jour de l'Exaltation de la Sainte Croix), prenait naissance, à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, un institut religieux d'un genre nouveau dans la Province de Québec et dans le *Dominion* Britannique. Mgr Jos. La Rocque, second évêque de Saint-Hyacinthe, établissait la communauté des *Sœurs du Précieux Sang*.

Son prédécesseur, feu Mgr J. C. Prince, obéissant à un courant tout extraordinaire de dévotion au Sang Divin, qu'il voyait se développer autour de lui, avait établi, pour son diocèse, une petite confrérie destinée à rendre des hommages tout particuliers à ce Sang adorable qui a racheté le monde. Bien plus, il avait même songé à opérer aussi lui-même l'établissement de l'institut qui naquit plus tard. Dans les derniers jours de sa vie, le pieux Prélat tenta de donner un commencement d'exécution au projet qu'il méditait. Mais la mort qui vint bientôt l'enlever fit descendre avec lui dans la tombe ses vœux à ce sujet.

Mgr Jos. La Rocque, ayant remplacé Mgr J. C. Prince sur le siège épiscopal de Saint-Hyacinthe, cinq mois après le décès de celui-ci, devint naturellement le légataire de son intention d'ériger un institut qui serait tout spécialement voué au culte et à l'hommage du Sang Rédempteur. En héritant d'un vœu cher à son prédécesseur, Mgr La Rocque hérita, en même temps, des graves difficultés qui en entouraient l'exécution. Il se trouvait en présence d'une chaleureuse diversité de sentiments. Pendant toute une année, il se recueillit ; il pesa avec calme et maturité de réflexion, les raisons pour et contre l'œuvre en question. Enfin, le 14 septembre 1861, croyant avoir constaté la sainte volonté de Dieu, et confiant dans la protection de son auguste patron, le grand saint Joseph, grand maître de la vie d'oraison et de méditation, il fit violence à son caractère naturellement hésitant, et se mit à l'œuvre, bien qu'absolument dénué de tous moyens pécuniaires, et comptant, pour commencer, sur le concours d'un de ses pieux curés.

Le berceau de l'œuvre fut une petite maison, dont l'usage fut gratuitement laissé pour deux années. — Là, le 14 septembre, Mgr La Rocque, accompagné d'un jeune secrétaire, et de M. l'abbé J. S. Raymond, supérieur du séminaire et coopérateur de l'œuvre, et de quelques parents, commença par dire la sainte Messe, après laquelle mesdemoiselles Aurélie Caouette, Euphrasie Caouette, Sophie Raymond et Elizabeth Hamilton vinrent s'agenouiller devant l'autel, d'où Sa Grandeur les interrogea sur leurs désirs et leurs aspirations. Sur leurs réponses et sur l'instante demande qu'elles firent d'être admises à former un commencement de *communauté du Précieux Sang*, Monseigneur leur dit qu'il agréait

leur demande, leur adressa une encourageante allocution, et leur remit une feuille contenant le *règlement* qu'elles devaient commencer immédiatement à suivre. Puis il les bénit et les conduisit à leur *salles de communauté*, consistant en un petit appartement de 9 pieds sur 13. Monseigneur se retira alors : les chers parents y demeurèrent quelques moments encore, versant des larmes de tendresse dont le motif se conçoit facilement ; et ils s'éloignèrent aussi. Ainsi fut inauguré l'Institut des SŒURS ADORATRICES DU TRÈS PRÉCIEUX SANG DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Ce fut *intentionnellement* que le jour choisi pour cette inauguration fut celui où l'Eglise célèbre la fête de l'*Exaltation* de la Sainte Croix. C'était pour que les futurs membres de la nouvelle communauté se ressouvinsent toujours que leur vocation les appelait à vivre, en quelque sorte, sur le Calvaire et dans les embrassements de la Croix sur laquelle le Sauveur a versé tout son sang pour le rachat du monde. C'était pour leur faire songer que leur terre natale, comme religieuses, était la région du Golgotha. Et qu'ainsi, là doivent se tourner amoureuxment leurs pensées et leurs cœurs, comme si la *patrie* pour elles était le *piéd de la Croix*, ou encore le pied de l'*autel*, cet autre Calvaire, où elles peuvent se plonger dans ce Sang dont elles doivent faire comme leur élément.

Quelques années seulement plus tard, Monseigneur rappelait aux Sœurs l'humilité de leur naissance, et il leur disait, dans son mandement de confirmation de son œuvre :

“ Rien ne surpassait la petitesse de vos premiers commentements dans l'étroit asile qui vous a servi de berceau. Vous ne pouviez qu'exciter la pitié du monde, lorsque, au nombre de quatre vierges timides, sans ressources ni éléments humains de succès, vous vous mîtes à l'œuvre. Mais le Dieu qui naquit dans une étable, à Bethléem, s'est plu, ce semble, à témoigner qu'il avait votre entreprise pour agréable. Il a fécondé le *grain de sénevé*, et il lui a fait produire ce jeune arbre, à l'ombre duquel déjà une troupe nombreuse de vierges, amantes de la solitude, est venue s'abriter, pour y goûter les doux fruits de la vie contemplative. Ce Dieu, dont la touchante providence nourrit les oiseaux du ciel, a aussi pris soin de vous ; il a incliné vers vous des cœurs religieux et charitables ; il vous a ménagé dans leur bienveillante générosité des ressources qui ne vous ont jamais fait défaut.” Et il ajoutait : “ Efforcez-vous de mériter toujours de plus en plus d'être bénies et favorisées du Ciel, en redoublant, sans cesse d'angélique ardeur pour vous élever à un haut degré de vertu, afin d'accomplir ce que l'on a droit d'attendre de votre œuvre.”

Cependant la jeune communauté croissait en intérêt et en espérances pour ses amis devenus déjà assez nombreux. Déjà elle avait été transférée dans une nouvelle maison, dont Mgr La Roc-

que disait bien humblement que, si, à sa mort, il la laissait remplie de ferventes Sœurs adoratrices du Précieux Sang, il croirait avoir complété sa mission, et mourrait content. Mais la divine Providence a voulu que son succès dépassât de beaucoup ses modestes aspirations. La construction d'un beau et spacieux monastère a été successivement commencée, continuée, et enfin achevée, depuis trois ou quatre ans. Il reste encore néanmoins à enclorre l'établissement et le terrain nécessaire d'un convenable mur d'enceinte; et il est à espérer que la même pieuse et amicale sympathie qui a si volontiers donné l'HABIT, ne manquera pas de donner aussi la CEINTURE. Oh! alors, il y aura explosion de reconnaissante admiration envers la bonne Providence, et envers son fidèle agent, saint Joseph, qui aura dirigé le cœur de tant de bienfaiteurs. En attendant, l'institut progresse. La petite confrérie, établie par Mgr Prince, a fait place à une grande confrérie agrégée à l'archiconfrérie du Précieux Sang de Rome, et se compose, aujourd'hui, de 60,000 associés inscrits sur le registre de la maison mère seulement... La communauté compte trois maisons: celle de Saint-Hyacinthe, celle de Toronto et celle de Montréal. La maison de Saint-Hyacinthe se compose de 46 sœurs professes, de 3 novices et de 4 postulantes; celle de Montréal, de 19 professes, de 2 novices et de 5 postulantes; celle de Toronto, de 14 professes, d'une novice et d'une postulante. Vingt-quatre sœurs sont décédées, tant à Saint-Hyacinthe, qu'à Montréal et à Toronto. L'Institut, malgré son genre austère et ses assez difficiles conditions d'entrée, a donc déjà donné naissance à plus de 100 Sœurs professes.

Les lecteurs aimeront, sans doute, à connaître, les motifs qui ont présidé à la création de la communauté du Précieux Sang. Les voici sommairement. Sans parler de la dévotion au Précieux Sang dans les siècles passés, notre siècle a fourni de puissantes et déterminantes raisons d'aller demander au Sang du Calvaire les grâces nécessaires au salut de l'Eglise et des âmes, à cause de l'accroissement de son impiété et de la corruption des mœurs. Le pontificat de Pie VII, de si douloureuse mémoire, fut une époque remarquable pour le recours aux mérites du Précieux Sang. Ce pape encouragea beaucoup le pieux chanoine Gaspare del Bufalo, fondateur de l'archiconfrérie du Précieux Sang de Rome, d'une congrégation de religieuses spécialement dévouées à honorer le Précieux Sang, et d'une fervente congrégation dite de *Missionnaires du Précieux Sang*, et accorda de nombreuses indulgences à ces diverses institutions, sans compter celles qu'il attacha aussi à plusieurs prières destinées à honorer et à invoquer le Précieux Sang. Les missionnaires de Gaspare del Bufalo s'employèrent à prêcher avec le zèle qui les animait; et on constate les travaux de leur apostolat, par l'existence de ce *mallo*: "Vive le Précieux Sang de Jésus"! inscrit au haut des portes extérieures des petites villes ou villages des Etats Pontificaux. C'est dans une église des-

servie par ces prêtres fervents, à Rimini, qu'eurent lieu les miraculeuses *apparences* à propos d'un tableau de la sainte Vierge.

Le pontificat de Pie IX a été aussi une époque importante pour la dévotion au Précieux Sang. Ce grand pontife, dit le R. P. Faber, "rentré dans la sainte cité, après son exil de Gaète, adressa à l'univers entier un décret qui instituait une nouvelle fête du Précieux Sang au premier dimanche de juillet. Ce décret renferme certainement une grande signification. Le Saint Siège s'est mis à la tête de cette dévotion spéciale, et, comme on devait s'y attendre, il en a par là immensément augmenté la popularité." D'ailleurs cette dévotion vient tout naturellement après celle du Sacré-Cœur, dont elle n'est, pour ainsi dire, qu'un développement. Et venant après la délivrance d'un exil, elle semble donc porter un caractère de reconnaissance, comme l'institution de la fête de *Marie secours des chrétiens*. Elle devient un monument historique de l'une des vicissitudes du Saint-Siège, et un *Te Deum* perpétuel pour l'une des délivrances du vicaire de Jésus-Christ, dit encore le père Faber. En outre, à une époque encore assez récente, la catholicité tout entière avait retenti du prodige opéré, à l'intercession du serviteur de Dieu, Gaspare del Bufalo, dans la soudaine guérison d'une parente de monsieur Joseph de Maistre. Toutes ces considérations, jointes à l'ardente dévotion qui venait de se déclarer à Saint-Hyacinthe envers le Sang du Sauveur, parurent à Mgr La Rocque des raisons décisives pour se rendre aux désirs de l'institution d'une œuvre vivement sollicitée depuis plusieurs années.

Un mot maintenant de la nature et du but de la Communauté du Précieux Sang. 1o Les Sœurs de cette congrégation, dans l'éloignement du monde, dans le silence et la retraite, sont spécialement vouées à une vie de méditation et d'oraison ; 2o outre ce but commun avec d'autres communautés de l'Eglise, elles ont pour fin spéciale de rendre mille et mille hommages au Sang adorable du Dieu fait Homme, qui a été répandu pour le salut de tout le genre humain ; 3o de glorifier et honorer tout particulièrement Marie immaculée dans sa conception ; 4o de se dévouer comme victimes, en pratiquant de saintes œuvres spirituelles de piété, de charité et de miséricorde, et en offrant continuellement au Seigneur les mérites du Sang de Jésus-Christ, pour obtenir des grâces pour le prochain, et surtout pour obtenir la conservation de la foi et des mœurs, et la conversion des pécheurs. Comme Moïse, elles prient, du sein de leur vie élevée au-dessus du monde, pour ceux qui combattent dans la plaine. Et certes, qui peut nier que leur existence ne soit grandement utile au monde et à la société ? Aussi bien, leurs services sont-ils reconnus et appréciés, par l'intérêt qui leur est porté et par l'incessant recours à leurs prières. C'est par leur genre de services qu'elles vivent non seulement unies à Dieu, mais encore très-intimement liées et dévouées au prochain.

Les constitutions de l'Institut ne sont pas encore approuvées par

le Saint-Siège ; mais elles ont été préparées pour l'êtré. Mgr Moreau, ordinaire actuel du diocèse de Saint-Hyacinthe, y a fait mettre la dernière main par le fondateur, et les a fait livrer à l'impression. Voici en quels termes élogieux le digne prélat y a apposé son *approbation*, dans un mandement adressé, à cette fin, aux sœurs, en date du 15 octobre 1881...

“ L'année 1866 vit Mgr La Rocque descendre du siège de Saint-Hyacinthe... et entrer dans une retraite qui devait être des plus fructueuses pour vous, N. T. C. F.... Il s'adonna tout entier à l'achèvement de sa chère œuvre du Précieux Sang, en lui donnant ses soins paternels les plus assidus, et en élaborant les constitutions et les règles avec la plus grande prudence et sagesse. Ce précieux travail, fruit de quinze années de sérieuses méditations, et dans lequel le vénéré prélat a voulu s'aider des lumières et du dévouement de Monseigneur Raymond, qui préparait depuis longtemps l'âme privilégiée dont s'est servi le Seigneur pour votre fondateur, en la dirigeant dans les voies spirituelles, et qu'à ce titre qui vous est si cher, vous considérez comme l'un de vos fondateurs, ce travail si important de vos règles, disons-
“ Nous, est maintenant terminé, et Nous venons, avec bonheur, vous le présenter, bien convaincu, N. T. C. F., que vous l'accueillerez avec la joie la plus vive, et avec la reconnaissance la plus sincère pour les êtres vénérés qui l'ont accompli, etc., etc.

“ En conséquence, le saint nom de Dieu invoqué, Nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

1o Les constitutions que Nous a exhibées le vénérable évêque de Germanicopolis pour servir à l'usage des religieuses du Précieux Sang seront désormais suivies et mises à exécution par les dites religieuses de notre diocèse.

2o Il ne sera dérogé aux dites constitutions que conformément aux règles qui y sont établies pour ces dérogations ou modifications, et jamais sans l'assentiment de l'ordinaire du diocèse, auquel devra toujours être référé l'avis du chapitre de la communauté sur ce point. Etc., etc.

J. A. GRAVEL, V. G.

ALLOCUTION DE SON EM. LE CARDINAL SIMÉONI, PRÉFET DE LA PROPAGANDE,
AUX MISSIONNAIRES DU SACRÉ-CŒUR.

La mission de Bérédni, Océanie, récemment fondée par le zèle des Missionnaires du Sacré-Cœur, a été complètement détruite par un terrible incendie.

Dès que ce malheur fut connu à Rome, le procureur général des missionnaires établis dans cette ville s'empessa de commu-

niquer la triste nouvelle au Souverain Pontife. Sa Sainteté daigna lui faire écrire par S. Ex. Mgr Boccali, son camérier secret, pour lui exprimer la part qu'Elle prenait à ce grave désastre.

De son côté S. Em. le cardinal Siméoni fit une visite de consolation à la communauté, et, en réponse à l'adresse qui lui fut adressée, prononça l'allocution suivante :

“ Je vous remercie mes bien chers enfants, des bonnes paroles que vous venez de m'adresser. Oui, certainement, je prends une grande part à votre douleur ; l'incendie qui a ruiné en un moment votre chère mission et la réduite à la plus grande pauvreté est une épreuve bien sensible pour vos chers Pères et pour vous. Mais, comme vous le disiez tout à l'heure, il ne faut pas perdre courage ; au contraire, redoublez de zèle et d'efforts. Quelques grandes que soient les pertes matérielles, la Providence vous aidera à les réparer, et la pieuse charité des fidèles ne vous refusera pas ses secours. S'il se fut agi d'opposition à la prédication de l'Evangile, de résistance de la part des indigènes, notre inquiétude eut été bien plus forte ; nous eussions craint alors pour la mission qui nous est si chère, sans en désespérer pour cela. Mais, puisque le télégramme qui apporte la nouvelle de l'incendie fait ressortir les bonnes dispositions des sauvages, il y a tout à espérer.

“ Pour moi, j'ai l'invincible espoir que cette mission prospérera. N'a-t-elle pas eu déjà assez de victimes ? La première expédition envoyée par la Propagande a laissé là-bas des martyrs qui ont donné leur vie pour Notre-Seigneur. La seconde a vu de zélés missionnaires mourir eux aussi, volontiers, de fatigues et de cruelles maladies, sans obtenir la conversion de ces sauvages. Espérons que la troisième, qui est la vôtre, recueillera les fruits désirés.

“ Dans les œuvres de Dieu, il ne faut jamais perdre courage. Allons toujours en avant et malgré tout. Qui sait si au lieu de la cabane de chaume que le feu a détruit et qui leur servait de chapelle et de demeure, vos Pères n'auront pas bientôt une grande, belle et solide église avec une maison spacieuse pour les missionnaires et les œuvres de la mission ! Je crois que c'est là ce que le bon Dieu veut.

“ En attendant, préparez-vous bien, vous qui vous sentez au cœur cette belle vocation, préparez-vous, dis-je, à la science et à la piété. Ces deux choses sont de toute nécessité pour faire le vrai missionnaire ; et saint Paul, ce grand apôtre qui doit vous servir de modèle, les recommandait tout particulièrement à son disciple Timothée : *Attende tibi et doctrinæ*. Ces deux éléments sont indispensables à tout prêtre. Il lui faut la science, car les fidèles la supposent en lui : “ *Scientiam requirunt de ore tuo*. ” Le prêtre ignorant fait peu de bien. Il lui faut absolument la science, il en a besoin pour lui et pour les autres. Mais il lui faut aussi la piété : “ *Attende tibi*. ” La science ne suffit pas. Si le prêtre doit être la lumière des peuples, il doit être aussi le sel de la terre. Il lui faut à un haut degré l'humilité, la charité et le zèle. Sans la science, le

prêtre est presque inutile, le bien qu'il fait est peu de chose ; sans la vertu, il fait plus de mal que de bien. Et si la science et la piété sont indispensables au prêtre qui veut sauver des âmes, elles sont bien plus nécessaires au missionnaire qui veut convertir des nations sauvages.

“ Travaillez donc de plus en plus à acquérir beaucoup de science et beaucoup de sainteté : avec la grâce de Dieu, vous y parviendrez. Voilà vingt ans que je suis à la Propagande, en divers emplois : j'ai pu voir que les missionnaires les plus instruits et les plus saints étaient toujours ceux qui faisaient le plus de bien, et le bien le plus solide et le plus durable.

“ Un missionnaire doit être tout entier à Dieu, dans la disposition de tout sacrifier, jusqu'à son sang et sa vie, pour le succès de la mission ; et la divine Providence bénira alors ses travaux et ses fatigues, même après sa mort, et souvent beaucoup plus après sa mort que pendant sa vie. Nous avons eu dernièrement de terribles nouvelles nous venant de Chine. Le Révérend Père Terrasse, missionnaire apostolique, venait d'établir, après bien des travaux, une chrétienté à Tchang'Yn. C'était pendant les fêtes de Pâques : le missionnaire était heureux et plein d'espérance, lorsque, durant la nuit, deux cents païens enfoncent les portes de sa maison et le massacrent cruellement, lui et sept autres, qui l'aidaient à faire le catéchisme. Quelle mort !... Mais aussi quelle récompense il a dû recevoir !.....

“ Au Chang'Tong, le Révérend Père Anzer, après avoir essuyé beaucoup de persécutions, a été saisi, lié à un arbre, et flagellé comme notre Sauveur, jusqu'à ce qu'il eut perdu connaissance ; on le laissa pour mort. Un de ses catéchistes qui le cherchait, le trouva dans ce triste état, et voyant qu'il respirait encore, le transporta chez lui. On espère qu'il ne mourra pas de ses blessures qui sont pourtant bien nombreuses ; mais que de souffrances !... Et cependant il est joyeux ; et s'il peut encore travailler, il n'aura rien de plus à cœur que de recommencer à prêcher Jésus-Christ. Voilà le vrai missionnaire ; mes enfants !

“ Dans le Tong'King occidental, M. Béchet, jeune prêtre du séminaire des Missions étrangères, à peine arrivé depuis deux ans dans sa chère mission, a été décapité avec trois de ses catéchistes et quatre chrétiens. Avant de recevoir le coup de la mort, il a donné une dernière fois l'absolution à ses fidèles compagnons, et puis il s'est livré au bourreau qui l'a horriblement massacré, ainsi que les siens. Quel épouvantable supplice de quelques moments ! mais aussi quelle gloire après !... et pour toujours !.....

“ Courage donc, mes chers enfants, et espérons que bientôt, quelques-uns d'entre vous partiront pour cette belle Mission si éprouvée maintenant, mais qui a dans votre Congrégation, je l'espère, assurance de grand et prompt succès.”

UN MARDI GRAS BIEN EMPLOYÉ

C'était jour de grande récréation dans un pensionnat de demoiselles. Nombre de charmants projets, éclos depuis longtemps dans ces jeunes têtes pour ce même jour, se trouvaient déjà en voie d'exécution, et habil, chants joyeux, éclats de rire, bruissaient à la fois en s'élevant du milieu de ces jolis groupes éveillés comme autant de nichées d'alouettes. Il était neuf heures, et les plaisirs du moment n'étaient rien en comparaison de ceux qu'on se permettait pour toute la journée, pour la soirée surtout.

La supérieure, appelée un instant au dehors, rentra presque aussitôt. Elle tenait une lettre à la main, et avait sur les lèvres un mystérieux sourire.

— Mes enfants, dit-elle, je viens vous proposer une grande affaire. Voici une lettre qui m'apprend qu'une pauvre femme malade m'a rien pour couvrir son nouveau né, rien, absolument rien, entendez-vous ? pas un linge, pas une brassière, pas un seul petit bonnet, et pas d'argent non plus pour de si grands besoins.

A ces paroles les jeux s'arrêtent, les figures les plus éveillées deviennent sérieuses.

— Oh mon Dieu ! quel malheur ! disent les jeunes filles ; pas de langes, pas d'argent et il fait si froid !

La supérieure allait continuer sa triste histoire, une des plus grandes l'interrompt :

— Si à nous toutes nous pouvions donner une layette à cette pauvre femme ?

— Oui, oui, donnons la layette ! s'écrièrent les autres pensionnaires.

Et les voilà qui s'élancent, les yeux brillants, les mains étendues. Grandes, moyennes, petites, toutes s'en mêlent et répètent avec insistance :

— Permettez-nous de donner la layette !

— Mais il faut beaucoup de choses pour cela, reprend la supérieure ; de la percaline, du calicot, de l'étoffe pour langes, etc.....

On ne la laisse pas achever ; de droite, de gauche, de tous côtés partent ces mots :

— Nous fournirons tout... nous nous chargeons de tout... voilà notre argent du goûter de ce soir... voilà tout notre argent... nous donnerons le berceau, les oreillers, les couvertures.....

— Et tous les *et cætera* ! ajoute une espiègle. Dites, dites seulement que vous permettez.

— Mais ce n'est pas tout. Il faudrait que la layette fut prête pour demain : comment faire ?

— Eh bien ! mettons-nous-y tout de suite... Oui, oui, c'est cela, tout de suite.....

— Réfléchissez y bien, mes enfants, c'est aujourd'hui le mardi gras, et votre récréation, la belle récréation tant attendue ?

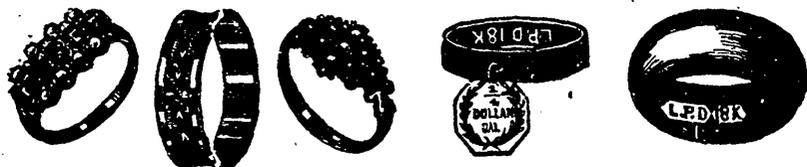
— Tant pis pour la récréation ! tant pis pour le mardi gras !... La pauvre femme avant tout... nous nous amuserons en travaillant pour elle.

Et les jeunes filles, affairées et bien heureuses, nomment de suite celles qui iront bien vite aux emplettes. Pendant ce temps, les autres rangèrent les classes bouleversées par ce mardi gras si promptement tourné en layette. Une heure après, actives, empressées, le cœur rempli des saintes joies de la vraie charité, toutes étaient à l'ouvrage ; maîtresses de classe, d'anglais, de musique, redeviennent élèves et rivalisent d'ardeur et de bon vouloir. Ce zèle soutint toute la journée ; le soir, deux heures de veillée furent accordés pour finir ce qui ne l'était pas. Le lendemain, la pauvre femme, bien surprise et ravie, recevait une layette complète, un herceau tout garni, une jolie petite pelisse bleue chaudement ourlée, chemises, langes couvertures, bonnets..... et ce n'est pas tout, un gros pain de sucre et une petite provision de savon : les jeunes pourvoyeuses n'avaient rien oublié.

Y a-t-il beaucoup de mardis gras mieux employés et bénis par un meilleur travail ?

AVIS.

On pourra se procurer les livraisons de la SEMAINE RELIGIEUSE déjà parues, au prix de l'abonnement.



ETABLIE EN 1869

L. P. DUFRESNE

IMPORTATEUR DE

Montres en Or et en Argent en Gros et en Détail

No 92, RUE NOTRE-DAME, OUEST, (No 92)

Ci-devant rue St-Joseph, près du City Hotel, MONTREAL.

JONCS DE MARIAGE FAITS A ORDRE.

N. B.—Ordres par la Malle, Téléphone ou autrement seront exécutés sous le plus court délai.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

xi Mach. XIII, 46.

Norbert Morier.—Marcellin Chs Filiatrault. Ecr M. D.—Pierre Guibault.—Olivier Desjardins.—Catherine Hughes.—Louise Daignault, épouse de Paul Labelle.—Noël Tremblay.—Théophile Carrière.—Thomas Keenan.—James Hummell.—Emma Archambault, épouse de George Charbonneau.—Reine Couture, veuve de François Hallé.—Philomène Cavallo, épouse de Charles Picard.—Jos. McCann.—Ellen Malhaney.—George Thomas.—Michaël Sexton.—Mary Foy.—Alexander Silverburg. Zoé Collette.—Henriette Mainville, veuve de Pierre Sirois.—Hélène Desardins.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises ou autres édifices publics, consistant en Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nikelées ou en hématie).

— en outre :—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensiles de cuisine émaillés, etc.

Poeles a bois et a Charbon très puissants pour églises ou autres édifices publics Aussi Ressorts de portes et Charnières a Ressort.

188, rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice.)

MONTRÉAL.

25 Cts

Employez les

Pilules de MCGALE

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A vendre partout.

M. L. E. N. PRATTE,

L'ORGANISTA

La plus récente et la plus grande merveille musicale.

S'adaptant sur le clavier des harmoniums ordinaires, et pouvant être fixé ou enlevé en un instant.

Nulle connaissance de la musique n'est nécessaire pour rendre depuis la simple mélodie jusqu'aux œuvres maîtresses des plus grands compositeurs.

N. B.—Ne pas confondre l'Organista avec les organettes, organinas, et autres instruments de ce genre.

Catalogues illustrés expédiés sur demande.

L. E. N. PRATTE

Seul Propriétaire.

280, rue Notre-Dame Centre, Montréal.

MM Consineau & Valiquette, ENTREPRENEURS

d'Églises, couvents, collèges, presbytères, résidences privées à la campagne ou à la ville.
Et exécutent toutes sortes de réparations sous courts délais.

450 St-Jacques Ouest
MONTREAL.

LANTHIER & Cie.

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc. — Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir. — Les prix varient selon la qualité de l'article.

POUR AVOIR DE

Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantir la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

111, rue Saint-Laurent

Coin de la rue Lagouchetière
MONTREAL.

ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames
et Habilllements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

MAISON ITALIENNE

(Fondée en 1848)

ETABLISSEMENT DE

STATUES RELIGIEUSES

Le plus beau et le plus grand de
la Puissance

T. CARRI

STATUAIRE

66 Rue Notre-Dame Montreal.

Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, saint Joseph, Vierge Mère, Immaculée Conception, saint François d'Assise, saint Benoît, saint Jean-Baptiste, saint Louis de Gonzague, saint Patrice, et un assortiment très considérable de Saints et Saintes.

Un sculpteur habile est attaché à l'établissement. Exécution de toutes matières, mais spécialement du plâtre, plastique, staff et ciment. — Prix modérés.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogue et matières chimiques.

LUCIEN BENOIT

ENTREPRENEUR

d'autel, chaires, Chemins de Croix, sculptures, dorures et peintures et tous objets servant surtout au décor d'église et au besoin du culte.

No 302¹/₂ Rue Amherst

Résidence privée

No 351 Rue Amherst
MONTREAL.

J. MAJEAU, JR.
Marchand-Epicier

375, RUE LAGAUCHETIÈRE
Coin de la rue Sainte-Elizabeth
MONTREAL.

Toujours en mains vieux Cognac et autres
liqueurs de premier choix.

Epiceries de toutes sortes, surtout Farine,
Beurre, Fromage, Jambon, Fruits et légumes.
Thé et Café des meilleures qualités, au plus
bas prix.

QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.

LOUIS MONETTE
BOUCHER

EN GROS ET EN DETAIL
Fournisseur de plusieurs communautés
religieuses de cette ville

Marché Sainte-Anne, Etal 13 et 14
MONTREAL

Roast-beef, Steaks, Veau, Mouton, Langue
et viandes salées au goût des acheteurs.
UNE VISITE EST SOLLICITEE.

Grande Fonderie de Cloches

BURDIN AINE

Rue de Gandé, 28

LYON.

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble,
Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; beffrois en fer; ameublement
complet de s clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1878;
Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par **M. R. BEULLAC, 229, Notre-Dame.**

J. B. RICHER

MARCHAND

D'ÉPICERIES, LIQUEURS, ETC.,

BEURRE, THE,

VINS, BIERRE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ

Coin des rues Lagauchetière

- ET -

ST-CHARLES BORROMÉE.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Cadieux & Derome

205 & 207 RUE NOTRE-DAME.

MONTREAL.

L'AURÉOLE SÉRAPHIQUE.

OU

Vie des Saints et des Bienheureux de l'ordre de S. François.

(Précédé d'un important aperçu historique sur l'ordre de Saint-François)

PAR LE T. R. P. LÉON,

Ex-Provincial des Franciscains de l'Observance.

4 très-forts volumes in-12. PRIX : \$ 4.00

Pour donner une idée de ce travail, remarquable à plus d'un point de vue, nous ne saurions mieux faire que de rapporter ici le témoignage des examinateurs de l'Ordre.

“ L'Auréole séraphique nous semble un livre de la plus haute opportunité “ Sa Sainteté Léon XIII, dans sa franciscaine encyclique *Auspicato*, et par “ d'autres actes solennels, a fait un appel au monde catholique pour le presse. “ de suivre les traces de François d'Assise, qui fut le salut de la société et le “ soutien de l'Eglise au XIIIe siècle. Or, l'esprit du Séraphique Patriarche, “ que le Pape souhaite à tous les enfants de l'Eglise, est cet esprit de l'Evan- “ gile, appliqué à la société et infiltré dans les âmes par la foi, le détachement “ des choses d'ici-bas, l'abnégation des cœurs, l'amour de Dieu s'épanouissant “ dans la charité vis-à-vis du prochain et les saintes industries du zèle.

“ Cet esprit, saint François l'a communiqué à ses enfants, à ceux-là surtout “ que l'Eglise a placés sur ses autels. Donc, rien de plus utile aux âmes que “ de lire et s'assimiler les exemples de tant de héros magnifiques de l'armée “ franciscaine, qui imitèrent François, comme François imita Jésus.

“ Cet ouvrage est un livre sérieux, où la clarté de l'exposition n'est égalée “ que par la richesse des documents et la mise au jour d'une multitude de dé- “ tails inédits. On voit que l'auteur de l'Auréole est allé aux sources, et qu'il “ n'affirme rien, dans les questions importantes, sans des autorités graves à “ l'appui. L'auteur fait parler les Saints et donne dans plusieurs vies des ré- “ sumés de leurs ouvrages spirituels, qui forment ainsi un enseignement com- “ plet, où la doctrine jaillit de l'exemple, déjà si éloquent par lui-même, comme “ le parfum s'exhale de la fleur.”

Cet ouvrage arrive à son heure. Au monde qui se perd entre le culte brutal de l'or et du plaisir, d'une part, et les demi-moyens d'une piété incomplète et sans principe, de l'autre, il présente ces héros de la pauvreté et de la pénitence que forma, à son école, l'un des plus hardis imitateurs de Jésus pauvre et crucifié.

De si magnifiques exemples, mis en relief par l'AURÉOLE SÉRAPHIQUE, ne peuvent que contribuer puissamment à la régénération de la société moderne.

NOTRE DAME DE
GRACE
P.Q.

Au Clergé et aux Communautés

HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en
barils, canistres ou au gallon.*

VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

CIRE BLANCHE

ET PARAFFINE

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, Montréal.



RENOVATEUR

PARISIEN

de LUBY.

ARTICLE DE TOILETTE.

Approuvé e indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté ; entretient la tête propre et fraîche ; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables ; empêche et détruit les pellicules ; ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate ; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts
ou six bouteilles pour \$2.50*

Entrepôt général à Montréal, chez

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.